

pompusement sur tous les parchemins de la chancellerie britannique, mais dépourvu de toute éloquence par cela même qu'il ne comporte plus aucune obligation.

Ce n'est pas un des faits les moins étranges de l'histoire que le premier souverain qui ait vu ce beau titre de *Défenseur de la Foi* accolé à son nom, fût Henri VIII, roi d'Angleterre.

Je m'empresse d'ajouter qu'à ce moment là — lorsque cette faveur insigne lui fut octroyée par le pape Léon X, d'illustre mémoire — Henri VIII n'était pas encore le personnage fourbe et vicieux que les historiens ont si justement flétri.

Il gouvernait depuis douzo ans le royaume d'Angleterre avec une sagesse et une modération qui se démentirent assez rarement.

Les dissensions religieuses n'avaient pu jusque-là prendre racine dans ce beau pays, et Henri VIII qui avait étudié lui-même, dans son adolescence, à des sources pures, les mystères les plus ardues de la psychologie, semblait vouloir couvrir de sa haute protection tous ceux qui mettaient leurs talents au service de l'Eglise catholique et romaine.

Le zèle exubérant dont était enflammé le chef de la monarchie anglaise pour la foi catholique, zèle jusque-là assez habilement contenu, demanda un beau jour à se manifester avec éclat. Mais encore fallait-il attendre l'occasion ? Heureusement pour Henri VIII, celle-ci ne tarda point à se présenter.

Un moine venait de se lever prêchant ouvertement en Allemagne la révolte contre l'Eglise, attaquant la primauté du Pape, se moquant, dans d'odieux pamphlets, du culte des saints, de la plupart des sacrements.

Le malheureux moine qui jetait ainsi sur sa route les germes de la grande insurrection religieuse dans laquelle devaient sombrer tant d'âmes, se nommait Martin Luther.

L'indignation fut grande dans les pays catholiques de l'Europe lorsque la nouvelle symbolique du moine apostat fut publiée. Nul souverain ne manifesta cependant plus vivement et avec plus de sincérité apparente, sa colère et son mépris que le roi d'Angleterre.

Dans la première effervescence de son courroux, il décréta qu'on brûlerait sans pitié sur les côtes de l'Angleterre tous les livres sortis du cerveau malade du moine de Wittemberg ; il alla même jusqu'à en interdire la lecture à ses sujets, sous la menace de peines corporelles.